

87/2018 - 28 mai 2018

Citoyens de l'UE dans d'autres États membres

4% des citoyens de l'UE qui sont en âge de travailler vivent dans un autre État membre

Une mobilité plus forte parmi les diplômés de l'enseignement supérieur que dans le reste de la population

Au total, 3,8% des citoyens de l'**Union européenne (UE)** en âge de travailler (20-64 ans) résidaient dans un autre État membre que celui dont ils avaient la citoyenneté en 2017. Cette part a progressé par rapport aux 2,5% d'il y a dix ans. La situation varie considérablement selon les États membres, et la proportion s'échelonne entre 1,0% des citoyens en âge de travailler dans le cas de l'**Allemagne** et 19,7% dans celui de la **Roumanie**.

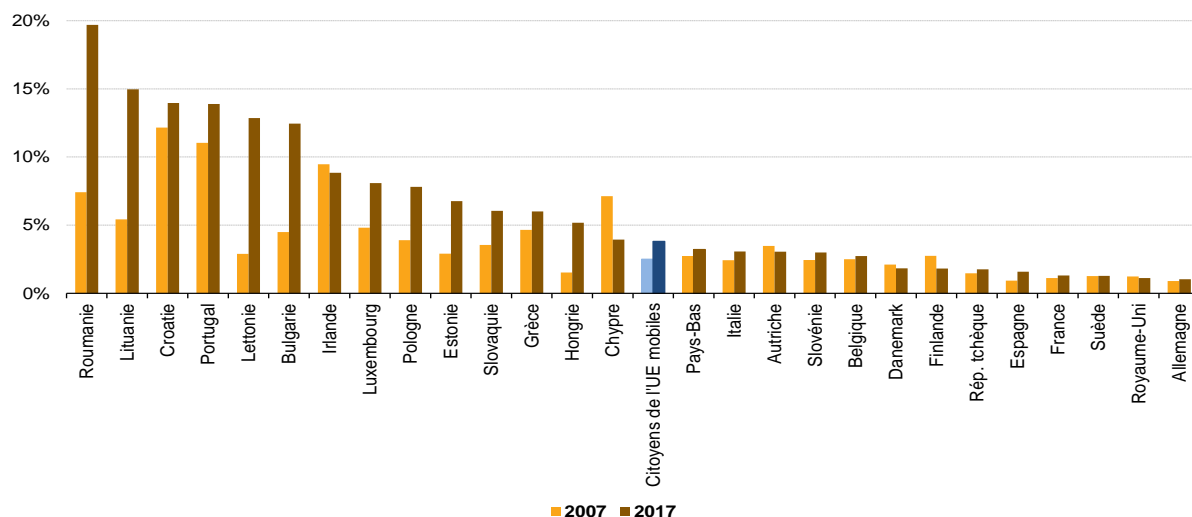
La mobilité est généralement plus forte parmi les diplômés de l'enseignement supérieur que dans le reste de la population. Ainsi, 32,4% des citoyens de l'**UE** « mobiles » sont des diplômés de l'enseignement supérieur, contre 30,1% pour la population de l'**UE** dans son ensemble.

Le taux d'emploi des citoyens résidant dans un autre État membre est également plus élevé que celui de la population globale: il s'établit en effet à 76,1%, contre 72,1% pour la population de l'**UE** dans son ensemble.

Ces chiffres sont extraits d'une [publication](#) d'**Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne**.

La libre circulation des travailleurs est un principe fondamental du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Les citoyens de l'**UE** ont le droit de chercher un emploi dans un autre pays de l'UE, d'y travailler sans permis de travail, d'y résider et de bénéficier du même traitement que les ressortissants du pays en ce qui concerne l'accès à l'emploi, les conditions de travail et tout autre avantage social ou fiscal.

Citoyens de l'UE mobiles en âge de travailler (20-64 ans), par pays de citoyenneté, 2017 (en % de la population résidente de leur pays de citoyenneté, dans la classe d'âge correspondante)



La plus forte mobilité est observée pour les Roumains et les Litvaniens

En 2017, les ressortissants **roumains** qui étaient en âge de travailler (20-64 ans) et qui résidaient à l'étranger au sein de l'UE représentaient environ un cinquième (19,7%) du nombre de leurs compatriotes résidant en Roumanie. Suivaient les ressortissants **litvaniens** (15,0%), **croates** (14,0%), **portugais** (13,9%), **lettons** (12,9%) et **bulgares** (12,5%).

Les États membres de l'UE ayant la plus faible proportion de citoyens « mobiles » (par rapport à la population totale du pays) sont l'**Allemagne** (1,0%), le **Royaume-Uni** (1,1%), la **Suède** et la **France** (1,3% chacune).

Par rapport à 2007, la part des ressortissants d'un pays qui résident dans un autre État membre a augmenté de 12,3 points de pourcentage (pp) dans le cas de la **Roumanie**, qui devançait ainsi la **Lettonie** (+10,0 pp), la **Lituanie** (+9,5 points) et la **Bulgarie** (+8,0 points), autant de pays qui ont eux aussi enregistré une progression sensible.

À l'autre extrémité de l'échelle, la part des ressortissants **chypriotes** résidant dans un autre pays de l'UE a diminué, passant de 7,1% en 2007 à 3,9% en 2017.

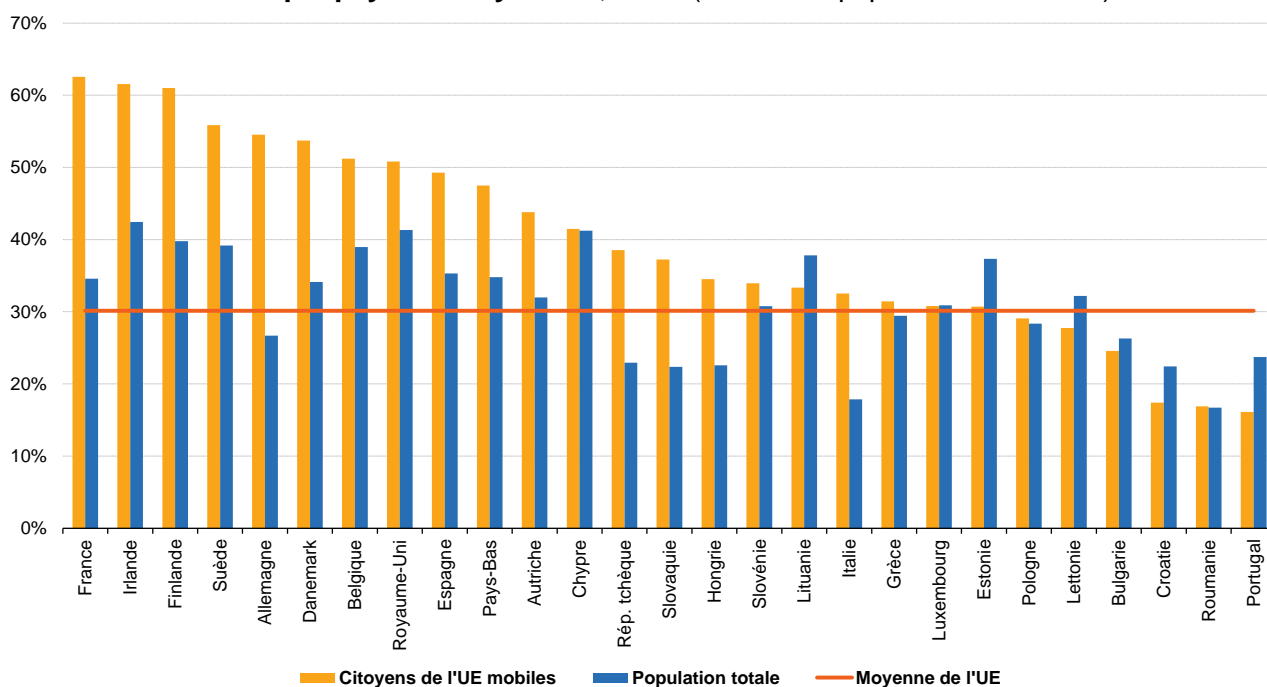
Deux tiers des Français vivant dans un autre État membre ont un diplôme de l'enseignement supérieur

Dans la plupart des cas, la proportion des personnes disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur est plus élevée parmi les ressortissants en âge de travailler qui vivent dans un autre pays de l'UE que parmi leurs compatriotes vivant dans leur pays de citoyenneté. C'est le cas en particulier en **France** (62,5% des Français vivant dans un autre État membre ont un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 34,6% pour la population résidente de la France) et en **Allemagne** (54,5%, contre 26,7%). Dans ces deux pays, l'écart s'établit à 28 pp.

Dans six États membres toutefois, c'est la population restée au pays qui affiche une plus forte proportion de diplômés de l'enseignement supérieur: en **Bulgarie**, en **Croatie**, au **Portugal** et dans les trois États baltes (**Lettonie**, **Estonie** et **Lituanie**).

Au niveau de l'**UE**, la proportion de personnes en âge de travailler et diplômées de l'enseignement supérieur parmi les ressortissants qui vivent dans un autre État membre s'établit à 2,3 pp au-dessus du chiffre observé pour la population résidente.

Diplômés de l'enseignement supérieur parmi les personnes âgées de 20 à 64 ans, par pays de citoyenneté, 2017 (en % de la population concernée)



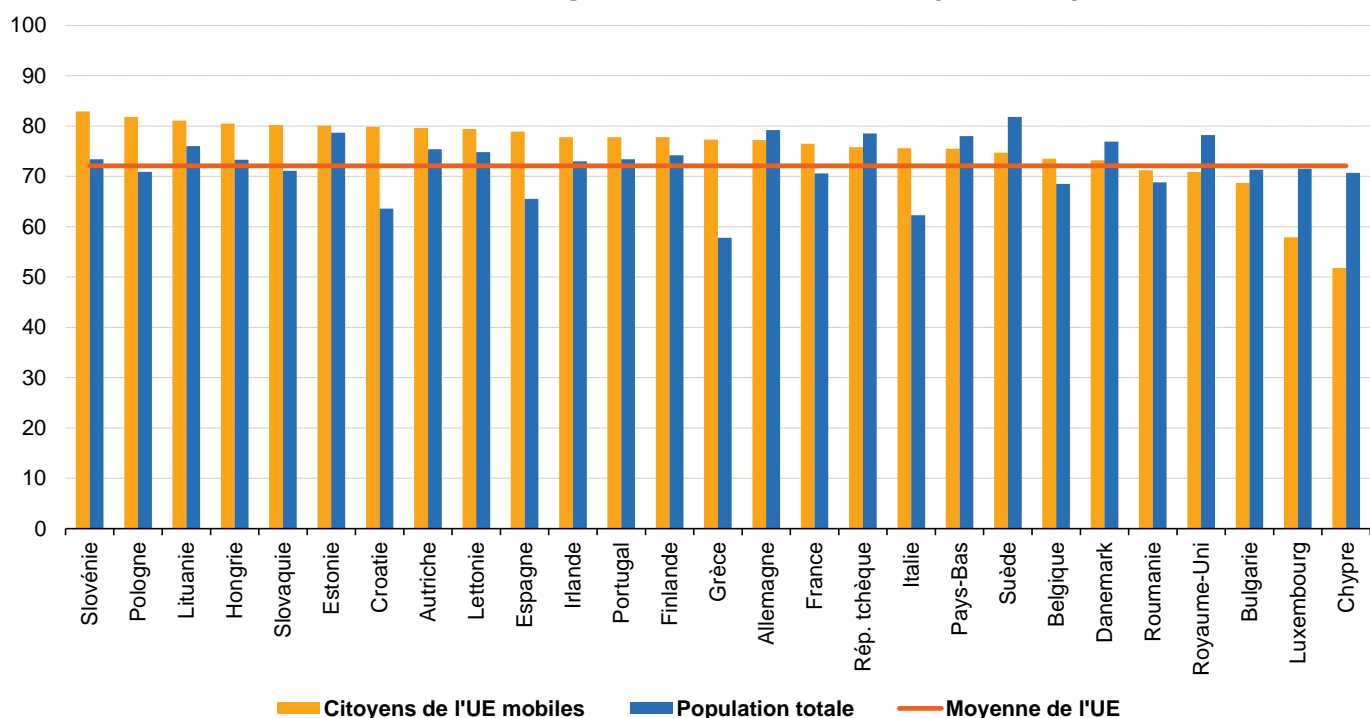
Huit Slovènes sur dix qui sont en âge de travailler et qui vivent dans un autre État membre ont un emploi

Dans la plupart des États membres, le taux d'emploi des citoyens « mobiles » est supérieur à celui de leurs compatriotes restés au pays, et aussi supérieur à la moyenne de l'UE (72,1%).

Les différences les plus importantes sont observées dans le cas de la **Grèce** (77,3% des Grecs vivant dans un autre pays de l'UE a un emploi, contre 57,8% de la population concernée en Grèce, soit un écart de 19,5 pp), de la **Croatie** (79,8% contre 63,6%, soit un écart de 16,2 pp), de l'**Espagne** (78,9% contre 65,5%, soit 13,4 pp), de l'**Italie** (75,6% contre 62,3%, soit 13,3 pp) et de la **Pologne** (81,8% contre 70,9%, soit 10,9 points).

Au niveau de l'UE, le taux d'emploi des citoyens qui sont en âge de travailler et qui vivent en dehors de leur État dépasse le taux d'emploi de la population résidente de 4 pp.

Taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 64 ans par pays de citoyenneté, 2017



**Citoyens de l'UE en âge de travailler (20-64 ans) résidant dans un autre État membre,
par pays de citoyenneté, 2017**

(en % de la population résidente de leur pays d'origine, dans la classe d'âge correspondante)

	2007,%	2012,%	2017,%	Variation 2007/2017, pp
UE	2,5	3,0	3,8	1,3
Belgique	2,5	2,4	2,7	0,2
Bulgarie	4,5	7,1	12,5	8,0
République tchèque	1,5	1,4	1,8	0,3
Danemark	2,1	2,0	1,8	-0,3
Allemagne	0,9	1,0	1,0	0,1
Estonie	2,9	4,1	6,8	3,9
Irlande	9,5	9,3**	8,8**	-0,6
Grèce	4,7	4,7	6,0	1,4
Espagne	0,9	1,0	1,6	0,7
France	1,1	1,2	1,3	0,2
Croatie	12,2	10,2	14,0	1,8
Italie	2,4	2,4	3,1	0,6
Chypre	7,1	6,7	3,9	-3,2
Lettonie	2,9	7,8	12,9	10,0
Lituanie	5,4	10,4	15,0	9,5
Luxembourg	4,8	7,4	8,1	3,3
Hongrie	1,5	2,4	5,2	3,7
Malte	:	3,6	3,6	:
Pays-Bas	2,7	2,8	3,2	0,5
Autriche	3,5	3,0	3,1	-0,4
Pologne	3,9	5,4	7,8	3,9
Portugal	11,0	11,4	13,9	2,9
Roumanie	7,4	13,6	19,7	12,3
Slovénie	2,4	2,1	3,0	0,6
Slovaquie	3,6	4,3	6,0	2,5
Finlande	2,8	2,1	1,8	-0,9
Suède	1,3	1,3	1,3	0,0
Royaume-Uni	1,2	1,3	1,1	-0,1
Islande	8,8*	7,7	8,0	-0,8
Norvège	2,0	1,8	1,8	-0,2
Suisse	1,5	1,8	2,0	0,4

* Données peu fiables

** Données pas totalement comparables en raison de ruptures dans les séries.

**Population âgée de 20 à 64 ans ayant un diplôme de l'enseignement supérieur, par nationalité,
2017 (en %)**

	Citoyens mobiles de l'UE, en %	Population totale, en %	Différence totale population/citoyens mobiles, pp
UE	32,4	30,1	-2,3
Belgique	51,2	39,0*	-12,2
Bulgarie	24,6	26,3	1,7
République tchèque	38,5	22,9	-15,6
Danemark	53,7	34,1	-19,6
Allemagne	54,5	26,7	-27,8
Estonie	30,7	37,3	6,6
Irlande	61,6	42,4*	-19,1
Grèce	31,4	29,5	-2,0
Espagne	49,3	35,3	-14,0
France	62,5	34,6	-28,0
Croatie	17,4	22,4	5,0
Italie	32,5	17,8	-14,7
Chypre	41,5*	41,2	-0,2
Lettonie	27,7	32,2	4,4
Lituanie	33,3	37,8	4,5
Luxembourg	30,8*	30,9	0,1
Hongrie	34,5	22,6	-11,9
Malte	:	20,7	:
Pays-Bas	47,5	34,8	-12,7
Autriche	43,8	32,0	-11,8
Pologne	29,1	28,3	-0,8
Portugal	16,1	23,7	7,6
Roumanie	16,9	16,7	-0,2
Slovénie	33,9*	30,8	-3,2
Slovaquie	37,2	22,4	-14,9
Finlande	61,0	39,8	-21,2
Suède	55,9	39,2	-16,7
Royaume-Uni	50,8	41,3	-9,5
Islande	62,4*	38,3	-24,1
Norvège	55,2	40,6	-14,7
Suisse	49,2	39,6	-9,5

* Données peu fiables

Taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 64 ans par pays de citoyenneté, 2017 (en %)

	Citoyens mobiles de l'UE, en %	Population totale, en %	Différence totale population/citoyens mobiles, pp
UE	76,1	72,1	-4,0
Belgique	73,5	68,5*	-5,0
Bulgarie	68,7	71,3	2,6
République tchèque	75,8	78,5	2,7
Danemark	73,2	76,9	3,7
Allemagne	77,2	79,2	2,0
Estonie	80,1	78,7	-1,4
Irlande	77,8	73,0*	-4,8
Grèce	77,3	57,8	-19,5
Espagne	78,9	65,5	-13,4
France	76,5	70,6	-5,9
Croatie	79,8	63,6	-16,2
Italie	75,6	62,3	-13,3
Chypre	51,8*	70,7	18,9
Lettonie	79,4	74,8	-4,6
Lituanie	81,1	76,0	-5,1
Luxembourg	57,9	71,5	13,6
Hongrie	80,5	73,3	-7,2
Malte	:	71,4	:
Pays-Bas	75,5	78,0	2,5
Autriche	79,6	75,4	-4,2
Pologne	81,8	70,9	-10,9
Portugal	77,8	73,4	-4,4
Roumanie	71,2	68,8	-2,4
Slovénie	82,9	73,4	-9,5
Slovaquie	80,2	71,1	-9,1
Finlande	77,8	74,2	-3,6
Suède	74,7	81,8	7,1
Royaume-Uni	70,9	78,2	7,3
Islande	73,1*	87,6	14,5
Norvège	73,4	78,3	4,9
Suisse	78,1	82,1	4,0

* Données peu fiables

Informations géographiques

L'**Union européenne** (UE28) comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Méthodes et définitions

La source des données est l'**enquête sur les forces de travail**.

Les **citoyens mobiles de l'Union** sont des personnes qui ont la nationalité d'un État membre de l'UE et qui résident dans un autre pays de l'UE à l'exception du pays dont ils ont la nationalité. Ils résident (ou ont l'intention de le faire) dans un autre pays pendant au moins 12 mois. Les déménagements de courte durée ne sont pas pris en considération.

Le taux de **diplômés de l'enseignement supérieur** correspond au pourcentage de la population appartenant à un certain groupe d'âge qui a achevé avec succès des études supérieures (universités, grandes écoles, etc.). Ce niveau d'études correspond aux niveaux 5 à 8 de la CITE 2011 (Classification internationale type de l'éducation).

Le **taux d'emploi** correspond au nombre de personnes occupées en pourcentage de la population.

Pour en savoir plus

Partie de la base de données d'Eurostat consacrée à l'enquête sur les forces de travail.

Article d'Eurostat «Statistics Explained» sur la mobilité des citoyens.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Baiba GRANDOVSKA
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

 ec.europa.eu/eurostat/


 [@EU_Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)

 [EurostatStatistics](https://www.facebook.com/EurostatStatistics)

Production des données:

Mihaela AGAFITEI
Tél: +352-4301-34 372
mihaela.agafitei@ec.europa.eu

Georgiana IVAN
Tél: +352-4301-36 924
aurelia-georgiana.ivan@ec.europa.eu

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu